

Fadela Amara, présidente de l'association Ni putes ni soumises

"Le débat sur la laïcité va s'élargir à l'Europe"

LE MONDE | 20.05.05 | 13h23

Que pensez-vous de la Constitution ?

Pour la première fois, nous avons un texte qui consacre définitivement des droits et des valeurs pour lesquels je me suis toujours battue et qui restent encore, hélas, bafoués partout dans le monde : lutte contre les discriminations, égalité hommes-femmes et respect de la dignité humaine. Pour moi, la Constitution ouvre un champ pour de nouveaux acquis sociaux. Elle sera une référence, nous en avons besoin !

Que répondez-vous aux partisans du non, qui estiment que la Constitution ne garantit pas la laïcité et craignent le retour du voile à l'école ?

Je ne comprends pas cette agitation malhonnête. J'avoue être très étonnée de l'utilisation de l'argument de la laïcité par certains défenseurs du non. Ceux-là mêmes qui soutenaient il y a encore quelques mois que la laïcité était dépassée. Je ne sais pas ce qui les dérange : est-ce l'absence du mot laïcité ou le dialogue avec les religieux ? La Constitution ne privilégie aucune religion, elle prévoit le dialogue avec les religieux ainsi que les philosophes et les libres penseurs. Ce système est déjà en vigueur en France : le ministre de l'intérieur, qui est aussi celui des cultes, dialogue avec les religieux. Pourquoi refuse-t-on en Europe ce que l'on accepte en France ?

En Grande-Bretagne, des associations menacent d'aller devant la cour de justice pour permettre le port du voile...

La Constitution est le fruit d'un consensus entre pays ayant des histoires, des cultures différentes. Certains ont une organisation communautariste. A nous de convaincre, de faire en sorte qu'un jour ou l'autre le modèle français s'impose. D'ailleurs, il y a déjà en Suède, en Hollande, en Espagne, et même en Angleterre, un débat sur la question des femmes immigrées et les traditions archaïques qui font un retour en force. A un moment donné, le débat sur la laïcité va s'accélérer et s'élargir à toute l'Europe.

Qu'est-ce qui, dans la Constitution, peut conduire les femmes à voter oui ?

La reconnaissance de l'égalité entre les hommes et les femmes et de tous les droits fondamentaux. Cela existe chez nous mais c'est loin d'être acté dans tous les pays européens.

La Constitution est un tremplin permettant de réclamer plus de liberté, d'égalité, de solidarité et de fraternité. Elle prévoit aussi pour chaque citoyen le droit de pétition afin d'interpeller les politiques sur des problèmes qui les préoccupent.

Le combat de Ni putes ni soumises n'est pas de tout repos. Et nous le menons avec force ! Que l'on ne s'étonne pas de voir, dès la ratification du traité, nos militants se saisir du droit de pétition pour lancer un grand mouvement citoyen afin de réclamer plus d'égalité, plus de démocratie et une fermeté face à toute forme d'obscurantisme !

Vous voterez donc oui

...

Je dis oui en tant que féministe, en tant que fille d'ouvrier immigré, militante des droits de l'homme et de la

paix.

Sentez-vous parmi les enfants d'immigrés une mobilisation particulière ?

Ils sont beaucoup plus politisés qu'on le croit, surtout sur toutes les questions de société. Ils savent beaucoup plus que d'autres les ravages que peuvent faire la discrimination et l'exclusion. Pour beaucoup de jeunes, la Constitution consacre des valeurs fortes qui ouvrent les perspectives d'un réel vivre ensemble en Europe.

Propos recueillis par Christiane Chombeau

Article paru dans l'édition du 21.05.05

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Aide
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Shopping » Newsletters
» Opinions » Blogs » Finances » Immobilier » Nautisme » RSS

Le Monde

» Abonnez-vous 15€ par mois

» Déjà abonné au journal

» Découvrez "Le Musée du Monde"



© Le Monde.fr | Conditions générales de vente | Qui sommes-nous ? | Aide